

**LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL
RECRUTE
UN(E) CONSEILLER(ERE) AGRICOLE**

FONCTION

- Développer la compétence des agriculteurs dans la conduite de leur entreprise, et favoriser la concrétisation de projets de développement du milieu rural.

MISSIONS

- Analyser le fonctionnement du système d'exploitation dans l'ensemble de ses composantes : humaines, techniques, économiques et financières,
- Identifier les possibilités d'évolution de l'exploitation, formaliser avec l'agriculteur ses projets et assurer un accompagnement dans leur mise en œuvre
- Proposer des projets d'action pour un territoire à partir d'un diagnostic et traduire ces projets en actions collectives.

COMPETENCES

- Etre capable d'utiliser les démarches et outils d'approche globale de l'entreprise,
- Etre capable de formuler le projet d'un agriculteur en intégrant les données et l'environnement qui lui sont propres,
- Maîtriser l'ensemble des démarches de diagnostic, d'animation et d'ingénierie permettant de faire émerger, de formaliser et d'accompagner des projets de développement.

PROFIL : le candidat devra

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur agricole ou agronome, ou d'un BTS avec expérience
- Etre motivé par le développement d'un territoire
- Avoir des aptitudes au travail en équipe, des capacités d'animation de groupes, de l'autonomie en matière d'organisation
- Etre motivé pour le développement commercial.

CONDITIONS

- Contrat à Durée Indéterminée avec période d'essai, à temps plein
- Rémunération selon la convention collective de la Chambre d'Agriculture du Cantal
- Lieu de travail : Aurillac

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur Général de la Chambre d'agriculture du Cantal
B.P. 239 – 15002 AURILLAC cedex
ca.cantal@cantal.chambagri.fr

AVANT LE 5 MARS 2021